



MAIRIE DE GERVANS

Compte-Rendu de la réunion du Conseil municipal

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq février, le Conseil municipal de GERVANS régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Pascal CLAUDEL, Maire.

Présents : M. Jean-Sébastien GUIER, Mme Christelle FOSSE, Mme Christine JULLIEN, M. Nicolas BAUGIRAUD, Mme Valérie BOURGEAT, M. Sauveur CATALANO, Mme Corinne CHEVAL, M. Christian DELAS, M. Daniel HUGOUD.

Absents excusés représentés : M. Gilles JUVEN (pouvoir à Mme Valérie BOURGEAT), M. Jean-Marc KEHRWILLER (pouvoir à M. Jean-Sébastien GUIER), M. Olivier MANEVAL (pouvoir à M. Pascal CLAUDEL), et M. Philippe MILAN (pouvoir à M. Nicolas BAUGIRAUD).

Absent : M. Dominique BRUNEL.

Le quorum étant atteint, M. le Maire ouvre la séance à 19h.

Mme Valérie BOURGEAT est nommée secrétaire de séance.

M. le Maire propose d'ajouter une délibération concernant le remplacement de la chaudière de la salle Joseph BADEL.

1) Approbation du procès-verbal du 21 janvier 2019

Accord à l'unanimité du Conseil municipal.

2) Achat de terrain par l'opérateur d'infrastructures numériques TDF

M. PERIGNON, représentant la société TDF, a contacté la municipalité pour la questionner sur la possibilité d'acquérir un terrain pour l'implantation d'une antenne relais radioélectrique. La superficie recherchée est de 160 à 200 m² pour y implanter un pylône de téléphonie mobile d'une trentaine de mètres de haut, afin de couvrir en priorité la ligne de TER et d'améliorer la couverture des communes avoisinantes.

M. le Maire propose de céder à la société TDF pour un montant de 15.000€ une partie de la parcelle D704, parcelle inconstructible, propriété de la commune, située au sud de Gervans, le long de la Nationale 7, près du stationnement des véhicules du garage Laffitte.

M. Nicolas BAUGIRAUD s'enquérant du risque d'éventuelles nuisances pour les habitations voisines, M. le Maire lui indique avoir contacté les plus proches voisins qui n'ont pas manifesté d'opposition au projet.

Accord à l'unanimité du Conseil municipal.

3) Concession de la distribution d'électricité

M. CADET, Directeur du Syndicat d'Energie de la Drôme a interrogé M. le Maire sur l'éventuelle cession de la concession d'électricité de la commune de GERVANS au SDED.

Opposition à l'unanimité du Conseil municipal.

4) Remplacement de la chaudière de la salle Joseph BADEL.

M. le Maire et M. Jean-Sébastien GUIER Maire Adjoint informent le Conseil municipal de leur crainte d'une possible panne à court terme de la chaudière du gymnase Joseph BADEL. Compte tenu de sa vétusté (35 ans environ), la maintenance est devenue difficile, les pièces étant trop anciennes. Les besoins en énergie pour le gymnase s'élèvent à 40.000 KW annuel, une étude des consommations de gaz des dernières années :

* 4630€ en 2016

* 5081€ en 2017

* 6513€ en 2018

Et orientent la réflexion vers le remplacement des 2 chaudières actuelles, alimentées au gaz propane, par 2 chaudières aux granules de bois avec un stockage d'un volume de 12 tonnes environ représentant la consommation annuelle.

Un devis pour l'installation complète a été réalisé à la demande de M. le Maire par la société TOMASINI, il s'élève à 64.494€ HT. Concernant le carburant, une tonne de granules étant égale à 4800KW, les achats annuels s'élèveraient à environ 2545€ pour 10 tonnes ou 2781€ pour 15 tonnes.

M. le maire informe le conseil des diverses subventions auxquelles peut prétendre la commune pour ce financement :

* un maximum de 22800 € par le SDED

* un maximum de 15.000 € par le Département

* un maximum de 12.000€ par la communauté de communes Arche Agglo

* Soit un restant à charge de la Commune d'environ 14.694€.

M. Daniel HUGOUD souhaiterait si possible qu'il soit procédé à des études du prix de revient du contrat d'entretien pour ce type d'équipement.

Dans le but de réaliser des économies d'Énergie il est également envisagé le remplacement des 57 blocs de 2 néons au gymnase par des dalles de LED.

Accord à l'unanimité du Conseil municipal

5) Questions et informations diverses

M. le Maire informe l'assemblée que des travaux électriques au caveau de la Mairie et à la salle associative près du gymnase nécessiteraient de la main-d'œuvre bénévole.

La séance est levée à 20h15.

Le Secrétaire de séance
V. BOURGEAT

Le Maire
P. CLAUDEL